

Identité et coordonnées du stagiaire

à remplir obligatoirement recto-verso

NOM :

Prénom :

né (e) le : Tél : & 06

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse internet :
cette adresse doit être impérativement celle du représentant légal

Module principal : Discipline :

Niveau : ou nombre d'années :

Conservatoire fréquenté :

Nom du professeur sollicité (si plusieurs enseignants) :

Module optionnel : Discipline :

Pour les chanteurs, module 3, votre voix est : soprano - alto - ténor - baryton - basse

Un nombre de stagiaires étant imposé dans certaines classes, les arrières versées seront remboursées si l'enseignement n'était pas dispensé ; elles ne le seront pas si l'abandon vient du seul fait du stagiaire. Aucune annulation ne pourra être retenue après le 01 Juillet 2016.

Je soussigné(e), Mme/Mr/Mlle m'inscris ou inscris mon enfant mineur à l'Académie et m'engage à me conformer au règlement

date:
signature (parents obligatoirement pour les mineurs) :

Le formulaire d'inscription sera accompagné :
- d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- d'un chèque d'arrières de 350 Euros (ou la moitié du montant dû), sur le coût total du stage, à l'ordre exclusif de "Quattrodecim, stage musical",
- N.B.: toute falsification de document sera suivi d'un recours judiciaire

est à renvoyer à :

"QUATTRODECIM", Stage Musical
80 bis, rue du Pont St-Martial - 87000 LIMOGES
Tél. : +33 (0)5.55.34.30.49
www.music-academie.com - academie@quattrodecim.fr

La pré-inscription e-mail est possible, elle doit être confirmée impérativement par courrier, avec le règlement financier, dans les dix jours qui suivent l'envoi internet.
Le fractionnement des paiements est possible sur simple demande.

LES MASTER CLASSES

Pour s'inscrire, l'étudiant doit suivre un III^e cycle dans un conservatoire agréé en France ou dans une structure équivalente à l'étranger. Il vient obligatoirement à l'Académie avec 2 ou 3 œuvres travaillées.

Chaque étudiant rencontre chaque jour la personnalité pour suivre un cours individuel, il peut assister à l'intégralité de l'enseignement dispensé par le professeur invité et bénéficie du travail avec l'accompagnateur au piano.

La Master class se conclut avec un concert donné par les étudiants et le Professeur.

L'étudiant peut choisir entre deux formules à sa convenance.

MODULE 5a + MODULE 1 : l'étudiant suit les cours de la classe instrumentale sur toute la durée de l'Académie et participe à la Master Class pour les cinq jours concernés.

MODULES 5b : l'étudiant s'inscrit exclusivement pour la Master Class, il est présent à l'Académie sur la seule période concernée et peut être hébergé sur place (voir conditions d'inscription).



HAUTBOIS
PASCAL SAUMON

du 18 au 22 juillet

Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.
Soliste de l'Orchestre National de France.

Mariageaux

(en collaboration avec la Maison Mariageaux)



FLÛTE
PASCALE FEUVRIER

du 12 au 16 juillet

Concertiste, professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison. Elle est fréquemment invitée comme jury des plus grands concours français et étrangers.
(en collaboration avec la Traversière)



tous les détails sur : www.music-academie.com

"LE HAUTBOIS PAR EXCELLENCE"



l'Académie Internationale d'Été offre un enseignement de qualité, individualisé et complet dans un cadre agréable de nature et d'espace.

La musique est omniprésente et se partage entre stagiaires et professeurs.

modules 5 a et b

LES PROFESSEURS

VIOLON

Cyril Guignier, C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois

Frédéric Ladame, Conservatoire "Pierre Barbizet" de Marignane

Judith Taupin, C.R.C. de Savigny sur Orge

Yashmina Belkhiter, Conservatoire de Rumilly

ALTO

Christelle Guignier, Conservatoire de Coye la Forêt

Claire Dumas, Conservatoire de Poissy, CRD de Cachan et CRI de Gentilly

Philippe Laugier, Conservatoires de Chantilly, Nanteuil le Haudoin et Villers Cotterêts

VIOLONCELLE

Stéphane André, C.R.R. de Caen

CONTREBASSE

Laurent Mezerette, Conservatoires de Villers-Cotterêts et Vervins-La Capelle

FLÛTE

Véronique Albini, C.R.R. de Tours et C.R.R. de Rueil-Malmaison

Isabelle Luberne, C.R.D. de Montluçon

Frédérique Senée, C.R.I. de Vierzon

HAUTBOIS

Olivier Hue, C.R.R. de Lyon

CLARINETTE

Thierry Wartelle, C.R.R. d'Amiens

Julien Desgranges (et clarinette basse), C.R.R. de Caen, lauréat de prix internationaux

Aude Camus, C.R.R. de Rouen

Emilie Jacquin, C.R.R. d'Angers

BASSON & FAGOTT

Thomas Rio, C.R.D. du Havre

SAXOPHONE

Antoine Orblin, Conservatoire de Vincennes et au C.R.I. de Château-Gontier

Mathilde Salvi, C.R.D. d'Auxerre

PIANO

Marc Lys, pianiste (C.A.), Concertiste, professeur de déchiffrage cuivres au C.N.S.M. de Paris, compositeur

GUITARE

Benjamin Valette, C.R.R. de Caen et Conservatoire de Paris 13^e.

PERCUSSIONS

Cécile Baillia, C.R.D. de Bobigny et Conservatoire de Sartrouville

Curriculum-vitae et parcours musical des Professeurs sur notre site internet
www.music-academie.com

Académie Internationale d'Été - Musique 34^e édition



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS
Tél. : (+33) 05 55 34 30 49 - academie@quattrodecim.fr
"QUATTRODECIM"
80 bis rue du pont Saint-Martial - 87000 LIMOGES - FRANCE

CHÂTEAU-GONTIER en MAYENNE

13 au 25
juillet
2016

PRÉSENTATION

DE L' ACADEMIE

CHÂTEAU-GONTIER - EN MAYENNE



Château-Gontier, cité millénaire, se situe au carrefour des provinces de Bretagne, du Maine et de l'Anjou. La ville est dotée d'un important patrimoine : châteaux, églises, chapelles et manoirs. Château-Gontier possède de nombreuses fondations historiques : l'église romane Saint-Jean, le couvent des Ursulines, son cloître et son théâtre, haut lieu de diffusion et de création artistique, la chapelle du Genêteil, centre d'art contemporain et son conservatoire.

SITUATION : Château-Gontier est située à 45 kms d'Angers, et 280 kms de Paris, sur les bords de la Mayenne. **TRAIN**, l'académie propose une prise en charge par bus à la gare St-Fort d'Angers le 13 juillet à 14h30, pour liaison Angers-centre de l'Académie. Le retour est assuré le 25 juillet.

BUS, une liaison Limoges, Châteauroux, Vierzon, Tours, Angers, Château-Gontier est proposée le 13 juillet avec retour le 25 juillet. Détails sur le site.

L'Académie s'adresse à tous les musiciens âgés de plus de dix ans, enfants, adolescents et adultes, jusqu'au niveau de perfectionnement, qu'ils soient ou non des conservatoires de musique contrôlés, ayant deux années révolues de pratique instrumentale. Le stagiaire travaille chaque jour avec son professeur.

L'Académie se divise en trois pôles de travail :

- Le pôle élémentaire, ouvert aux élèves jusqu'au niveau moyen,
- Le pôle supérieur, ouvert aux élèves de fin de IIème et IIIème cycles,
- Le pôle perfectionnement, ouvert aux musiciens en voie de professionnalisation

Le travail instrumental est complété par un travail orchestral, des concerts sont proposés ou donnés par les stagiaires à Château-Gontier, sa communauté de communes et sur le département ; des rencontres et conférences viennent agrémenter les journées entièrement consacrées à la musique.

Des ateliers, sur inscription spécifique, offrent un complément volontaire de formation musicale intense. voir... «les Options de l'Académie».

L'hébergement se fait dans le cadre des lycées de Château-Gontier, les cours sont dispensés au Lycée Victor Hugo et au conservatoire.

Les mineurs, en dehors du travail musical, sont pris en charge par une équipe d'animation, qualifiée et déclarée DDJS, qui assure et organise les éléments courants de la vie journalière, les déplacements, les repas, le couchage. L'animation organise les jeux, les moments de détente et les activités sportives.

Les adultes ont leur totale liberté, le lieu d'hébergement est totalement dissocié de celui des mineurs. L'externat est possible, il doit être organisé par vos soins (OT-SI de Château-Gontier : 02 43 70 42 74). Les repas peuvent être pris à l'Académie, midi comme soir.

Pour les soirées : Concerts, concerts à thèmes, conférences, débats, soirées libres, etc.

organisation générale

LES COURS INDIVIDUELS

module 1

La pratique instrumentale individuelle est l'axe majeur fixé par l'Académie. Elle permet à tous les stagiaires de travailler selon leur niveau, en fonction des exigences qui peuvent être soit les leurs, soit celles qui leur sont imposées par le travail nécessaire pour parvenir à un très haut niveau musical.

Les professeurs sont tous titulaires du Certificat d'Aptitude ou du Diplôme d'Etat et enseignent dans les conservatoires français.

Chaque jour le stagiaire bénéficie d'un temps privilégié avec son professeur qui lui propose conseils et écoute attentive de son travail.

ACADEMIE DE PIANO

La classe de piano fonctionne en totale autonomie grâce aux locaux du Conservatoire de Château-Gontier ; elle accueille les pianistes de second et troisième cycles pour un travail autour de la technique et du répertoire du piano. La classe s'ouvre à l'exploration musicale, avec un complément en piano jazz (sans supplément). **Professeur : Marc LYS**



Pour un travail optimal, et en fonction du nombre de pianos, le total des participants dans cette classe, est limité à 10 stagiaires.

CHANT-CHOEUR-TECHNIQUE VOCALE

Le chant est abordé en Chant Lyrique (cours individuels) avec participation au choeur possible et en chant collectif, avec la technique vocale et le choeur (cours de groupes)

module 3a - Le chant lyrique s'adresse aux chanteurs en cours individuels. Le travail est proposé avec l'accompagnement du piano, et favorise la pratique d'ensemble vocal en duo, trio, etc.

module 2a - le choeur et la technique vocale s'adressent à des chanteurs désirant découvrir ou développer leur voix.

Un travail en choeur de chambre, ou plus important, sera proposé en fonction du nombre de participant, (les œuvres seront communiquées au plus tôt).

LES OPTIONS DE L'ACADEMIE

ATELIERS sur inscription complémentaire (Module 4)

1- IMPROVISATION JAZZ : Mathias Charton et Antoine Orblin

2- MUSIQUE DE CHAMBRE : Joanna Villabona-Munoz

3- SOUNDPAINTING : Philippe Laugier

Ateliers spécifiques pour professionnalisation (sur demande) :

4- PEDAGOGIE, 5- PRÉPARATION aux CONCOURS (VAE, DE, CA, ATEA et PEA) **coordination** : Gilles Herbillon

module 2

complément module 1

Les professeurs sont tous titulaires du Certificat d'Aptitude ou du Diplôme d'Etat et enseignent dans les conservatoires français.

Chaque jour le stagiaire bénéficie d'un temps privilégié avec son professeur qui lui propose conseils et écoute attentive de son travail.

module 3 a & b

Si les orchestres symphonique et d'harmonie sont ouverts aux fins de second et troisième cycles, l'orchestre «symphonietta» permet aux plus jeunes de s'exprimer avec passion et avec le même encadrement.

ORCHESTRE D'HARMONIE et «SYMPHONIETTA»

LES ORCHESTRES

Le travail des orchestres est le reflet de l'Académie et les trois formations donnent des concerts en clôture de l'Académie le 23 juillet sur le département et à Château-Gontier le 24 juillet 2016.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

DIRECTION : Xavier-Romaric SAUMON



ORCHESTRE D'HARMONIE et «SYMPHONIETTA»

DIRECTION : Mathias CHARTON

Si les orchestres symphonique et d'harmonie sont ouverts aux fins de second et troisième cycles, l'orchestre «symphonietta» permet aux plus jeunes de s'exprimer avec passion et avec le même encadrement.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir obligatoirement intégralement

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

		cocher ou remplir
ACADEMIE instrumentale	MODULE 1	Académie instrumentale* 415 €
	MODULE 2	Académie de piano* 445 €
ACADEMIE vocale	MODULE 3	3a - chant lyrique et choeur* 380 € 3b - technique vocale et choeur* 250 €
	MODULE 4	Atelier optionnel intitulé : voir les options de l'Académie 60 €
MASTER CLASSES (modules 5)	MODULE 5 a	Master class : (supplément au module 1) 200 €
	MODULE 5 b	Master class exclusive : sur la période précisée par la personnalité : 285 €
HEBERGEMENT des INTERNES		Pension complète l'hébergement se fait en chambre de 4 à 6 lits hébergement par journée Supplément chambre individuelle 360 € 40 € 220 €
		remise exclusive nouveaux stagiaires pour inscription reçue avant le 01 Mai 2016 : -20 € voir remise -
EXTERNES (option midi / soir)		des repas (à 7,50 €) peuvent être pris au restaurant de l'Académie, sur réservation à régler sur place
		Droit d'inscription et assurance pour le stage, + obligatoire pour tous les stagiaires 80 €
		le paiement fractionné est possible sur demande écrite jointe au bulletin VOTRE TOTAL : €

* comprenant les cours, l'orchestre, les conférences et les concerts organisés par l'Académie.

Extrait du règlement intérieur

1 - Peuvent s'inscrire : tous les élèves de C.R.R., C.R.D. (du 1^{er} au 3^{me} cycle), C.R.M et C.R.I., conservatoires, écoles de musique et cours particuliers, ayant au moins trois années de pratique instrumentale, à l'exception du chant où les débutants peuvent être acceptés (nous consulter pour de plus amples renseignements).

2 - Les organisateurs du stage souscrivent toutes les assurances nécessaires, en couverture des risques encourus (l'académie souscrit ses assurances auprès de la M.A.I.F.). Cependant, les stagiaires devront obligatoirement être munis d'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité et pour les mineurs, d'une décharge de responsabilité parentale en cas d'accident.

3 - Un directeur de centre de séjour et des animateurs prendront en charge les enfants mineurs en dehors des périodes de travail musical. Le non-respect du règlement entraînera l'exclusion immédiate du stagiaire, sans remboursement des sommes versées, ceci sans préjuger d'éventuelles poursuites.

4 - Les inscriptions, pour être valables, devront parvenir accompagnées d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un chèque d'arrhes signé par l'élève adulte ou son représentant légal.

5 - Le Certificat d'assurance responsabilité civile du stagiaire est à donner à l'arrivée à l'Académie.

En cas de problème pour remplir ce formulaire,

et pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au :

+33 - (0)5.55.34.30.49

- L'Académie est agréée et donne droit à la perception des bons vacances de la C.A.F.

- L'Académie accepte en règlement les chèques vacances de l'A.N.C.V. en cours de validité.

- Le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande : academie@quattrodecim.fr